

ANNEXE I

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL 2018

AMÉNAGEMENT DE RIVIÈRES

ÉTUDES

MAÎTRES D'OUVRAGE	ASSIETTE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTIONS Article 204 141, sous-fonction 68	
		TAUX	MONTANTS
ÉTUDES :			
Syndicat Mixte du Tescou et Tescounet Étude préalable aux travaux sur ouvrages (obstacles à la continuité écologique) ENV 02773	25 850 € TTC	5 %*	1 292 €
Communauté d'Agglomération du Grand Montauban Finalisation du plan pluriannuel de gestion ENV 02778	12 000 € HT	10 %	1 200 €
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne Étude de priorisation des zones humides, diagnostic faune/flore et étude hydromorphologique ENV 02811	60 988 € TTC	10 %	6 098 €
TOTAL Études			8 590 €

(*) Aide ramenée à ce taux pour tenir compte du plafond maximum de financements publics

Le Président,

Christian ASTRUC